

ACR

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 000 euros
Siège social : 19 route de Cognac - 17510 VILLIERS COUTURE
481 960 169 RCS SAINTES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 24 MAI 2024**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2023**

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 887 253 euros de la manière suivante :

Origine du résultat à affecter :

Bénéfice de l'exercice	887 253 euros
------------------------	---------------

Affectation du résultat :

A la réserve légale	700 000 euros
---------------------	---------------

Le solde	187 253 euros
----------	---------------

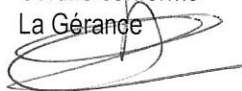
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 17 376 138 euros.

Tenant compte d'une distribution de dividendes de 700 000 euros décidée par décision de l'associée unique en date du 18/01/2024.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 décembre 2020 :
120 000 euros, soit 4,69 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 120 000 euros
- Exercice clos le 31 décembre 2021 :
198 000 euros, soit 7,73 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 198 000 euros
- Exercice clos le 31 décembre 2022 :
1 300 000 euros, soit 50,78 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1 300 000 euros

Certifié conforme
La Gérance



Désignation de l'entreprise : SARL ACR

Adresse de l'entreprise 19 RTE DE COGNAC 17510 VILLIERS-COUTURE

Durée de l'exercice précédent *

Numéro SIRET * 4 8 1 9 6 0 1 6 9 0 0 0 2 9

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 31/12/2024			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (I)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	2 278	58 513	
		Constructions	AP	AQ	214 624	265 538	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	160 693	190 534	
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV		656 999	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		16 254 420	
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	BI			
TOTAL (II)		BJ	17 803 599	BK	377 595	17 426 005	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	18 224	145 965	
		Autres créances (3)	BZ	CA		125 160	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE		11 377 705	
	DIVERS	Disponibilités	CF	CG		651 104	
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI			
		TOTAL (III)	CJ	12 318 156	CK	18 224	12 299 932
		Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
			Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
Écarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO		30 121 756	1A	395 818	29 725 937	

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2024

Désignation de l'entreprise SARL ACR

Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....10 000 000.....)	DA	10 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	300 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	17 888 885
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	887 253
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	29 076 137
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	191 799
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	24 085
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	21 966
	Dettes fiscales et sociales	DY	411 950
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	649 800
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	29 725 937
RENNVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	{ Écart de réévaluation libre	1D	
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1G	486 086
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1H	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :

SARL ACR

Néant ☐ *

		Exercice N		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC
	Production vendue { biens *	FD	FE	FF
		FG	FH	FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL
	Production stockée *			FM
	Production immobilisée *			FN
	Subventions d'exploitation			FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP
	Autres produits (1) (11)			FQ
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*		
Variation de stock (marchandises)*				FT
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW
Impôts, taxes et versements assimilés *				FX
Salaires et traitements *				FY
Charges sociales (10)				FZ
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * (dont fonds de commerce	HS	GA
				GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GC
Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
Autres charges (12)			GE	
Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			GG	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)		GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)		GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)		GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)		GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)		GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		GM	
	Différences positives de change		GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		GO	
Total des produits financiers (V)			GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *		GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)		GR	
	Différences négatives de change		GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		GT	
	Total des charges financières (VI)		GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)			GW	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL ACR		Néant ☐ *				
				Exercice N				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	77 556			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	77 556			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	2 612			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	12 000			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	14 612			
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)				HI	62 944			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	84 474			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	233 681			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2 336 943			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 449 691			
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)				HN	887 253			
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG			
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *		HP			
			– Crédit-bail immobilier		HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J	328 546		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX			
	(6ter)	Dont	amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
			amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
	(9)	Dont transferts de charges			A1	7 602		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)			A5	102 520		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	59 582	obligatoires	A9	170 510
		Dont cotisations facultatives Madelin		A7	11 401	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
						Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N			
					Charges antérieures	Produits antérieurs		

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le 13 novembre 2023, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social par incorporation directe au capital des réserves de 7 000 000 euros prélevés à due concurrence sur les « Autres réserves », portant ainsi le capital social à 10 000 000 euros.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'arrêté des dits comptes annuels.

2. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).
Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Toutefois, la société étant en dessous des seuils prévus par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 (total bilan $\leq$ 3,65 M€ ; chiffre d'affaires $\leq$ 7,3 M€ ; effectif $\leq$ 50) et par mesure de simplification, l'amortissement économique pour dépréciation a été calculé sur la durée d'usage fiscale pour les immobilisations non décomposables.

➤ **Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

➤ **Créances, Dettes et Liquidités**

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

➤ **Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêt et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.

➤ **Engagements en matière de retraite**

Pour estimer le montant de l'engagement passé et futur de l'entreprise et définir le plan de financement personnalisé, l'étude actuarielle est réalisée à partir de paramètres économiques, sociaux et techniques propres à l'entreprise :

- Paramètres économiques :

L'augmentation annuelle des salaires :

o 2 % Constant pour la catégorie : Non Cadres

o 2 % Constant pour la catégorie : Cadres

Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de : 3 %.

- Paramètres sociaux :

Le départ est prévu, sauf dérogation individuelle, à :

o 65-67 ans pour la catégorie : Non Cadres

o 65-67 ans pour la catégorie : Cadres

Le turnover retenu est :

o Non Cadres : moyen

o Cadres : faible

Le taux de charges sociales patronales est :

o 35 % pour la catégorie : Non Cadres

o 48 % pour la catégorie : Cadres

Le départ intervient à l'initiative du salarié.

- Paramètres techniques :

L'année des calculs retenue est 2023.

La table de mortalité utilisée est la table INSEE 2018.

La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits au terme).

Cette méthode est définie par la norme comptable IAS 19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme US GAAP). Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC.

Les plans de financement établis tiennent compte de l'ensemble des salariés.

La tarification est établie soit sur la base de cotisations lissées (*), soit sur la base de versement(s) unique(s) assorti(s) de cotisations lissées dans le temps.

Les cotisations sont supposées être payées annuellement d'avance, les départs étant prévus en début d'année.

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation brut de 3 %, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 31/12/2023 s'élève à 11 036,05 euros.

➤ Autres Informations

Néant

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 17 803 599 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	786 384	105 796		892 180
Immobilisations financières	18 495 974		1 584 555	16 911 419
TOTAL	19 282 358	105 796	1 584 555	17 803 599

Amortissements et dépréciations d'actif = 377 595 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	315 469	62 126		377 595
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	315 469	62 126		377 595

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Durée
Terrains nus	13 513	Non amortiss.
Terrains aménages	45 000	Non amortiss.
Agencements & aménagements terrains	2 278	7 ans
Constructions propres	470 162	20 ans
Agencet constructions	10 000	7 ans
Instal. gener. agenc. amgts	4 324	7 ans
Matériel de transport	346 903	5 ans
TOTAL	892 180	

	SARL ACR Comptes Annuels au 31/12/2023	PAGE 19
--	---	--------------------------

Etat des créances = 16 543 769 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	16 254 420		16 254 420
Actif circulant & charges d'avance	289 348	289 348	
TOTAL	16 543 769	289 348	16 254 420

Dépréciations = 18 224 €

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	18 224				18 224
Comptes financiers					
TOTAL	18 224				18 224

Produits à recevoir par postes du bilan = 14 490 544 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	14 253 092
Clients et comptes rattachés	120 000
Autres créances	
Disponibilités	117 452
TOTAL	14 490 544

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 10 000 000 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	25 600	117,1875	3 000 000
Titres émis	0	0	0
Elévation de la valeur nominale des titres	25 600	273,4375	7 000 000
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	25 600	390,625	10 000 000

Variations capitaux propres

	Capital	Subvention Invest	Réserves	Résultat de l'exercice	Total Capitaux propres
Situation à la clôture N-1	3 000 000		2 946 619	22 842 265	28 788 885
Affectation de résultat			22 542 265	-22 542 265	0
Dividendes				-300 000	-300 000
Résultat de l'exercice				887 253	887 253
Augmentation de capital	7 000 000		-7 000 000		0
Subventions d'investissement					
Situation à la clôture N	10 000 000		18 488 884	887 253	29 376 138

Etat des dettes = 649 800 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	191 799	28 085	106 538	57 176
Dettes financières diverses	24 085	24 085		
Fournisseurs	21 966	21 966		
Dettes fiscales & sociales	411 950	411 950		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	649 800	486 086	106 538	57 176

Charges à payer par postes du bilan = 272 594 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	19 512
Dettes fiscales & sociales	253 082
Autres dettes	
TOTAL	272 594

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 1 513 816 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	1 459 900	96 %
Produits des activités annexes	53 916	3. %
TOTAL	1 513 816	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Evènements postérieurs à la clôture

Néant

Ecart de conversion

Néant

Informations diverses si significatives

Néant

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	9 160
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	9 160

Engagements Financiers donnés

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de retraite	11 036
Médaille du travail	
Autres engagements	
TOTAL	11 036

Entreprises Liées : Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Nature	Montants concernant les entreprises du groupe
<u>Actif</u>	
Créances ratt. participations	16 254 420
Clients	11 400
Comptes courants	37 597
Total	16 303 417
<u>Passif</u>	
Dettes ratt. participations	0
Fournisseurs	0
Comptes courants	0
Total	0
<u>Produits</u>	
Travaux et prestations de services	1 459 600
Locations immobilières	26 000
Autres produits financiers	328 546
Total	1 814 146
<u>Charges</u>	
Sous-traitance générale	1 200
Locations	3 000
Total	4 200

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	Intérimaires
Cadres	3,0	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	5,3	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	8,3	0

Dettes garanties par des sûretés réelles

BNP Hypothèque et PPD sur emprunts immobiliers : 229 406.30 euros

Informations

Engagements financiers donnés :

- GTS WOOD garantie sur découvert autorisé : 150 000 euros
- SCI FINCIERE FA caution sur emprunt bancaire : 70 000 euros

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 14 490 544 €

Produits à recevoir sur immobilisations financières	Montant
Compte courant cap100(26780000000)	14 253 092
TOTAL	14 253 092

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Client facture a etablr(41810000000)	120 000
TOTAL	120 000

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Interets courus a recevoir(51880000000)	117 452
TOTAL	117 452

Charges à payer = 272 594 €

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs - factures non parvenues(40810000000)	19 512
TOTAL	19 512

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes pour conges payes(42820000000)	42 374
Dettes prov/participation des salaries(42840000000)	84 474
Autres charges a payer personnel(42860000000)	38 511
Personnel frais pour l'entreprise(42861000000)	1 044
Charges sociales/conges payes(43820000000)	15 819
Charges sociales/provisions diverses(43830000000)	14 638
Cotisations gerance(43860000000)	46 605
Charges fiscales / conges payes(44820000000)	987
Charges fiscales / provisions diverses(44830000000)	898
Etat - charges a payer(44860000000)	7 732
TOTAL	253 082

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
CAP 100	1 000 000	1 369 115	64	640 000	640 000	14 253 092			788 098	
SCI FONCIERE FA	1 000	-181 905	99.90	999	999	1 816 882	70 000	180 931	-33 899	
SARL SOPRI	15 245	203 569	99.90	15 000	15 000			327 675	161 194	149 850
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
CLARA BEAUTE	10 000		10	1 000		31 146				
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										

a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

A.C.R
Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 000 €
19 route de Cognac
17510 VILLIERS-COUTURE

Rapport des Commissaires aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2023

ALTUM

Commissaire aux comptes

Inscrit sur la liste nationale des
commissaires aux comptes, rattaché à la
Compagnie Régionale des Commissaires
aux Comptes Grande Aquitaine

Le Fugon, rue du Cardinal Richaud
33300 BORDEAUX

2AC AQUITAINE

Commissaire aux comptes

Inscrit sur la liste nationale des
commissaires aux comptes, rattaché à la
Compagnie Régionale des Commissaires
aux Comptes Grande Aquitaine

123 Quai de Brazza
33100 BORDEAUX

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

A l'associé unique d'A.C.R.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.C.R. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté

sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

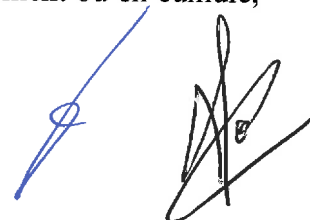
Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé,



influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

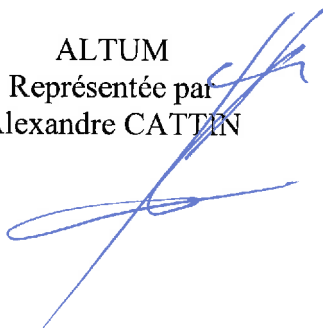
Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à BORDEAUX
Le 7 mai 2024

Les Commissaires aux comptes

ALTUM
Représentée par
Alexandre CATTIN



2AC AQUITAINE
Représentée par
Alexis FORT



ANNEXE : Description détaillée des responsabilités des commissaires aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

	31/12/2023 (12 mois)			Présenté en Euros 31/12/2022 (12 mois)
	Brut	Amort Déprect°	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Avances & acomptes sur immo. Incorpor.				
Terrains	60 791	2 278	58 513	58 513
Constructions	480 162	214 624	265 538	289 047
Installations tech., matériel et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles	351 227	160 693	190 534	123 355
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participat° évaluées selon mise en équival.				
Autres participations	656 999		656 999	668 999
Créances rattachées à des participations	16 254 420		16 254 420	17 826 975
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	17 803 599	377 595	17 426 005	18 966 888
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	164 189	18 224	145 965	139 445
Fournisseurs débiteurs				54
Personnel				0
Organismes sociaux				
Etat, impôts sur les bénéfices				
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 512		3 512	3 174
Autres	121 647		121 647	1 217 176
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	11 377 705		11 377 705	2 000 000
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	651 104		651 104	7 677 748
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	12 318 156	18 224	12 299 932	11 037 597
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	30 121 756	395 818	29 725 937	30 004 485

Le collège
des commissaires
aux comptes

	SARL ACR	
	Comptes Annuels au 31/12/2023	PAGE 3

BILAN PASSIF

	31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)
Capital social ou individuel	10 000 000	3 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	300 000	120 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	17 888 885	2 826 619
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	887 253	22 842 265
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	29 076 137	28 788 885
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	191 799	229 406
Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses	5 590	4 150
Associés	18 495	8 039
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 966	19 044
Personnel	166 403	145 440
Organismes sociaux	94 933	54 901
Etat, impôts sur les bénéfices	95 740	702 789
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	43 067	43 408
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	11 807	8 424
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	649 800	1 215 601
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	29 725 937	30 004 485

Le collège
des commissaires
aux comptes

COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

RUBRIQUES	France	Export	31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	1 513 816		1 513 816	1 395 217
Chiffres d'affaires Nets	1 513 816		1 513 816	1 395 217
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			7 602	2 043
Autres produits			5	9
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			1 521 423	1 397 270
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			109 998	139 124
Impôts, taxes et versements assimilés			68 540	19 932
Salaires et traitements			594 570	540 536
Charges sociales			276 698	276 315
Dotations aux amortissements sur immobilisations			62 125	58 805
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				9 317
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			8	8
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			1 111 939	1 044 038
RESULTAT EXPLOITATION			409 484	353 232
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations			158 116	1 193 049
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés			579 849	213 242
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			737 965	1 406 291
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			4 985	5 962
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES			4 985	5 962
RESULTAT FINANCIER			732 980	1 400 329
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			1 142 464	1 753 561

Le collège
des commissaires
aux comptes

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

<i>Présenté en Euros</i>		
RUBRIQUES	31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	77 556	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		22 664 391
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	77 556	22 664 391
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 612	1 864
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	12 000	716 540
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	14 612	718 404
R E S U L T A T E X C E P T I O N N E L	62 944	21 945 987
Participation des salariés	84 474	76 194
Impôts sur les bénéfices	233 681	781 089
TOTAL DES PRODUITS	2 336 943	25 467 952
TOTAL DES CHARGES	1 449 691	2 625 686
R E S U L T A T N E T	887 253	22 842 265
Dont Crédit-bail mobilier		
Dont Crédit-bail immobilier		

Le collège
des commissaires
aux comptes

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le 13 novembre 2023, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social par incorporation directe au capital des réserves de 7 000 000 euros prélevés à due concurrence sur les « Autres réserves », portant ainsi le capital social à 10 000 000 euros.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'arrêté des dits comptes annuels.

2. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).
Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Toutefois, la société étant en dessous des seuils prévus par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 (total bilan ≤ 3,65 M€ ; chiffre d'affaires ≤ 7,3 M€ ; effectif ≤ 50) et par mesure de simplification, l'amortissement économique pour dépréciation a été calculé sur la durée d'usage fiscale pour les immobilisations non décomposables.

Le collège
des commissaires
aux comptes

➤ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

➤ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

➤ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêté et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.

➤ Engagements en matière de retraite

Pour estimer le montant de l'engagement passé et futur de l'entreprise et définir le plan de financement personnalisé, l'étude actuarielle est réalisée à partir de paramètres économiques, sociaux et techniques propres à l'entreprise :

- Paramètres économiques :

L'augmentation annuelle des salaires :

o 2 % Constant pour la catégorie : Non Cadres

o 2 % Constant pour la catégorie : Cadres

Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de : 3 %.

- Paramètres sociaux :

Le départ est prévu, sauf dérogation individuelle, à :

o 65-67 ans pour la catégorie : Non Cadres

o 65-67 ans pour la catégorie : Cadres

Le turnover retenu est :

o Non Cadres : moyen

o Cadres : faible

Le taux de charges sociales patronales est :

o 35 % pour la catégorie : Non Cadres

o 48 % pour la catégorie : Cadres

Le départ intervient à l'initiative du salarié.

- Paramètres techniques :

L'année des calculs retenue est 2023.

La table de mortalité utilisée est la table INSEE 2018.

La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits au terme).

Cette méthode est définie par la norme comptable IAS 19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme US GAAP). Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC.

Les plans de financement établis tiennent compte de l'ensemble des salariés.

La tarification est établie soit sur la base de cotisations lissées (*), soit sur la base de versement(s) unique(s) assorti(s) de cotisations lissées dans le temps.

	SARL ACR Comptes Annuels au 31/12/2023	PAGE 17
--	---	--------------------------

Les cotisations sont supposées être payées annuellement d'avance, les départs étant prévus en début d'année.

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation brut de 3 %, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 31/12/2023 s'élève à 11 036,05 euros.

➤ Autres Informations

Néant

Le collège
des commissaires
aux comptes

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 17 803 599 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	786 384	105 796		892 180
Immobilisations financières	18 495 974		1 584 555	16 911 419
TOTAL	19 282 358	105 796	1 584 555	17 803 599

Amortissements et dépréciations d'actif = 377 595 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	315 469	62 126		377 595
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	315 469	62 126		377 595

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Durée
Terrains nus	13 513	Non amortiss.
Terrains aménages	45 000	Non amortiss.
Agencements & aménagements terrains	2 278	7 ans
Constructions propres	470 162	20 ans
Agenc. constructions	10 000	7 ans
Instal. génér. agenc. amts	4 324	7 ans
Matériel de transport	346 903	5 ans
TOTAL	892 180	

Le collège
des commissaires
aux comptes

	SARL ACR Comptes Annuels au 31/12/2023	PAGE 19
--	---	--------------------------

Etat des créances = 16 543 769 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	16 254 420		16 254 420
Actif circulant & charges d'avance	289 348	289 348	
TOTAL	16 543 769	289 348	16 254 420

Dépréciations = 18 224 €

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	18 224				18 224
Comptes financiers					
TOTAL	18 224				18 224

Produits à recevoir par postes du bilan = 237 452 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	120 000
Autres créances	
Disponibilités	117 452
TOTAL	237 452

Le collègue
des commissaires
aux comptes

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 10 000 000 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	25 600	117,1875	3 000 000
Titres émis	0	0	0
Elévation de la valeur nominale des titres	25 600	273,4375	7 000 000
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	25 600	390,625	10 000 000

Variations capitaux propres

	Capital	Subvention Invest	Réserves	Résultat de l'exercice	Total Capitaux propres
Situation à la clôture N-1	3 000 000		2 946 619	22 842 265	28 788 885
Affectation de résultat			22 542 265	-22 542 265	0
Dividendes				-300 000	-300 000
Résultat de l'exercice				887 253	887 253
Augmentation de capital	7 000 000		-7 000 000		0
Subventions d'investissement					
Situation à la clôture N	10 000 000		18 488 884	887 253	29 376 138

Etat des dettes = 649 800 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	191 799	28 085	106 538	57 176
Dettes financières diverses	24 085	24 085		
Fournisseurs	21 966	21 966		
Dettes fiscales & sociales	411 950	411 950		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	649 800	486 086	106 538	57 176

Le collège
des commissaires
aux comptes

Charges à payer par postes du bilan = 272 594 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	19 512
Dettes fiscales & sociales	253 082
Autres dettes	
TOTAL	272 594

Le collège
des commissaires
aux comptes

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 1 513 816 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	1 459 900	96 %
Produits des activités annexes	53 916	3. %
TOTAL	1 513 816	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Le collège
des commissaires
aux comptes

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Evènements postérieurs à la clôture

Néant

Ecart de conversion

Néant

Informations diverses si significatives

Néant

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	9 160
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	9 160

Engagements Financiers donnés

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de retraite	11 036
Médaille du travail	
Autres engagements	
TOTAL	11 036

Le collège
des commissaires
aux comptes

Entreprises Liées : Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Nature	Montants concernant les entreprises du groupe
<u>Actif</u>	
Créances ratt. participations	16 254 420
Clients	11 400
Comptes courants	37 597
Total	16 303 417
<u>Passif</u>	
Dettes ratt. participations	0
Fournisseurs	0
Comptes courants	0
Total	0
<u>Produits</u>	
Travaux et prestations de services	1 459 600
Locations immobilières	26 000
Autres produits financiers	328 546
Total	1 814 146
<u>Charges</u>	
Sous-traitance générale	1 200
Locations	3 000
Total	4 200

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	Intérimaires
Cadres	3,0	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	5,3	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	8,3	0

Dettes garanties par des sûretés réelles

BNP Hypothèque et PPD sur emprunts immobiliers : 188 799 euros

Le collège
des commissaires
aux comptes

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 237 452 €

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Client facture a etablr(41810000000)	120 000
TOTAL	120 000

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Interets courus a recevoir(51880000000)	117 452
TOTAL	117 452

Charges à payer = 272 594 €

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs - factures non parvenues(40810000000)	19 512
TOTAL	19 512

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes pour conges payes(42820000000)	42 374
Dettes prov/participation des salaries(42840000000)	84 474
Autres charges a payer personnel(42860000000)	38 511
Personnel frais pour l'entreprise(42861000000)	1 044
Charges sociales/conges payes(43820000000)	15 819
Charges sociales/provisions diverses(43830000000)	14 638
Cotisations gerance(43860000000)	46 605
Charges fiscales / conges payes(44820000000)	987
Charges fiscales / provisions diverses(44830000000)	898
Etat - charges a payer(44860000000)	7 732
TOTAL	253 082

Le collège
des commissaires
aux comptes

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
CAP 100	1 000 000	1 369 115	64	640 000	640 000	14 253 092			788 098	
SCI FONCIERE FA	1 000	-181 905	99.90	999	999	1 816 882	70 000	180 931	-33 899	
SARL SOPRI	15 245	203 569	99.90	15 000	15 000			327 675	161 194	149 850
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
CLARA BEAUTE	10 000		10	1 000		31 146				
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										

a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

Le collège
des commissaires
aux comptes